

APPEL A PROJETS POUR L'HOTELLERIE ALSACIENNE - 2014

Fiche de synthèse des dossiers

AUBERGE HAZEMANN		
Commune : BELMONT		Canton : SCHIRMECK
Nombre de chambres : 7 (+ 4 appartements)		Classement : 3*
Nombre de couverts : 120		
Label:		
Franchisé	Membre d'un réseau volontaire Relais du Silence	Indépendant
Porteur du dossier : SCI HOTEL DU CHAMPS DU FEU (+ SAS AUBERGE HAZEMANN)		
<input checked="" type="checkbox"/> propriétaire des murs <input type="checkbox"/> propriétaire du fonds de commerce <input type="checkbox"/> exploitant du fonds de commerce		
Représentant légal : M. Henri MOREL		
Nombre de salariés : 21 représentant 13,85 ETP		

	2011	2012	2013
CA	57 786 €	43 767 €	49 697 €
Résultat Net	- 76 961 €	- 129 255 €	- 138 768 €

Subventions obtenues au cours des 3 derniers exercices			
Année	Nature du projet aidé	financeur	Montant de l'aide
			/
			/

Description du projet

Le dossier de candidature APH porte uniquement sur la phase 1

- Extension de l'établissement par 24 chambres suppl. (phase 1 : 12 chambres et phase 2 : 12 chambres en 2016) et de la cuisine (phase 1),
- Création espace bien être et spa (phase 2),
- Création de 2 salles de séminaires (phase 2)

Contexte : développement commercial / repositionnement / élargissement de l'offre / engagement dans une démarche de développement durable / engagement dans une démarche qualité / adhésion à un réseau ou une chaîne hôtelière

Financement :

- . Emprunt CIC 1 600 000 € (accord de principe sous réserve d'obtention d'une aide de 200 000 €)
- . Aide Massif des Vosges/FEDER : 200 000 € (acquise)

Avis techniques

Avis CCI : Favorable

Avis Promotion : Favorable

Avis Energivie : Favorable (sous réserve de confirmation des choix énergétiques et de performance du bâti préconisés dans l'audit)

Coût total HT : 2 800 000 €

Coût éligible HT : 2 380 000 €

Planning de réalisation du projet :

Démarrage : avril 2015

Fin : décembre 2015

Date de réception de la candidature : 29/01/2014

Axes de la stratégie dans lesquels s'inscrit l'établissement / le projet	
Objectifs	Prestations, équipements proposés (préciser si déjà existant ou développé à l'occasion du projet d'investissement)
Obj. 1 : Qualification de l'offre	<u>Objectifs 2017</u> : obtention du classement 3* ; obtention de différents labels qualité (famille plus, éco label européen, logis rando, titre maître restaurateur) ; formation du personnel pour une meilleure compréhension des besoins de la clientèle ; analyse poussée des retours de satisfaction des clients.
Obj. 3 : Développement d'une offre de tourisme d'affaires	Création d'un espace séminaire pour les réunions de travail, team building et autres projets de réunion.
Obj. 4 : Développement d'une offre écotouristique	
Obj.6 : Développement d'une offre cyclotouristique	<u>Création d'une offre spécifique</u> : offre balade en vélo à assistance électrique seul ou avec un accompagnateur (départ devant l'hôtel avec déjeuner dans un restaurant partenaire + mise à disposition par l'hôtel d'une batterie pour le retour).
Obj. 10 : Développement d'une offre innovante	
Obj. 11 : Développement d'une offre oenotouristique	

Grille de critères				
	Note	Pondération	POINTS	Remarques
Cohérence avec les objectifs de la stratégie	2 /3	2	4 /6	Tourisme d'affaires et Cyclotourisme
Intérêt du projet pour le territoire au regard de l'offre existante	4 /2	2	4 /4	Peu voir pas d'offre hôtelière sur le site du Champ du Feu
Transversalité du projet, partenariat avec acteurs touristiques et autres thématiques fortes de la Stratégie	1 /3	1	1 /3	partenariat avec les "prestataires" du Champ du Feu
Engagement d'une démarche qualité en complément de l'investissement	2 /3	1	2 /3	Objectifs 2017 : Maitre restaurateur - Famille Plus - Ecolabel européen
Adéquation de l'investissement par rapport à la capacité financière et au projet de développement - Effet levier des aides publiques	1 /2	2	2 /4	Adéquation financière mais pas d'effet levier
Pertinence du projet, prise en compte des recommandations de l'audit énergétique et classement hôtelier après travaux	1 /3	2	2 /6	Avis favorable d'Energivie sous réserve de confirmation des choix énergétiques et de performance du bâti préconisés dans l'audit
Cohérence de l'offre de services et des outils de commercialisation par rapport à la clientèle visée en cas de repositionnement commercial - Pertinence du plan marketing et commercial	2 /3	1	2 /3	Avis favorable des services promo : plan marketing complet avec un positionnement famille à développer
Engagement dans une dynamique de développement durable	0/2	1	0/2	Aucune action présentée
TOTAL POINTS			17/31	

Proposition de subventions selon la note obtenue :

- De 0 à 14 points : de 0 à 3%
- **De 15 à 20 points : de 4 à 10%**
- De 21 à 31 points : de 11 à 20%

Compte-tenu de la note obtenue par le dossier, la subvention totale est de :

71 400 € pour les deux collectivités.